

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00106

Numéro SIREN : 809 191 059

Nom ou dénomination : A V N

Ce dépôt a été enregistré le 11/12/2019 sous le numéro de dépôt 14785

Greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 11/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/14785

Déposant :

Nom/dénomination : A V N

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 809 191 059

N° gestion : 2015 B 00106

Désignation de l'entreprise SARL A V N					Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise ZONE DE LA CROIX BLANCHE 26 RUE DU M 01000 BOURG-EN-BRESSE								
SIRET 8 0 9 1 9 1 0 5 9 0 0 0 1 7								
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12					Durée de l'exercice précédent * 12			
					Exercice N clos le 31/03/2019			
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilités incorporelles {	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014		016			
	Immobilités corporelles *		028	92 427	030	37 996		
	Immobilités financières * (1)		040	28 002	042			
	Total I (5)		044	120 430	048	37 996		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060	116 278	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068	12 705	070			
		Autres* (3)	072	59 133	074			
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	67 803	086			
	Charges constatées d'avance*		092	24 790	094			
	Total II		096	280 710	098			
	Total général (I + II)		110	401 139	112	37 996		
PASSIF					Exercice N NET	1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		10 000		
	Ecart de réévaluation			124				
	Réserve légale			126		1 000		
	Réserves réglementées *			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * (31))			132		65 115		
	Report à nouveau			134				
	Résultat de l'exercice			136		68 403		
	Provisions réglementées			140				
	Total I			142		144 518		
	Provisions pour risques et charges			154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		61 202		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		16 169		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 342)			172		141 254		
	Produits constatés d'avance			174				
Total III			176		218 625			
Total général (I + II + III)			180		363 143			
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	42 935
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	10 341
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T V A des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

AVN
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Zone de la Croix Blanche - 26 Rue du Moulin de Brou
01000 BOURG EN BRESSE
809 191 059 RCS BOURG EN BRESSE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2019.

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 68 403,33 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice : 68 403,33 euros

Affectation

- En totalité au compte « Autres réserves » 68 403,33 euros
S'élevant désormais à la somme de 133 518,34 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 144 518,34 euros.

Rappel des dividendes distribués

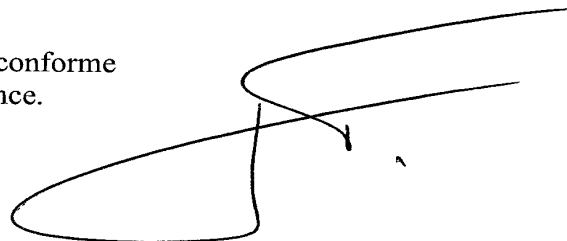
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes bruts	Autres revenus distribués	
31 mars 2018	/		
31 mars 2017	/		
31 mars 2016	18 000 €		

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 Septembre 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance.



AVN
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Zone de la Croix Blanche - 26 Rue du Moulin de Brou
01000 BOURG EN BRESSE
809 191 059 RCS BOURG EN BRESSE

PROCURATION

Je soussigné Pascal VERJAT, demeurant à 174 rue de la Résistance à 01750 SAINT LAURENT SUR SAONE, agissant en qualité de Gérant de la société dénommée AVN, au capital de 10 000 euros, ayant son siège Zone de la Croix Blanche - 26 Rue du Moulin de Brou à 01000 BOURG EN BRESSE, sous le numéro 809 191 059 RCS BOURG-EN-BRESSE,

Donne par la présente, pouvoir à l'Association de Conseil Rural de l'AIN (A.CO.R. de l'Ain) - 4 avenue du Champ de Foire 01000 BOURG EN BRESSE et à l'Association de Gestion et de Comptabilité de l'Ain - AGC de l'AIN - CERFRANCE AIN - domiciliée 2 Avenue du Champ de Foire 01003 BOURG EN BRESSE Cedex, en la personne de Madame Laura ABELARD ainsi en tous salariés de l'AGC de l'Ain ;

De pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du commerce et des sociétés concernant ladite société et notamment concernant le Registre des Bénéficiaires effectifs,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à BOURG EN BRESSE

Le 30 septembre 2019.

Pascal VERJAT
Gérant.

